

**101^{ème} Session du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations
(OIM)**

Genève, 27-30 novembre 2012

Projet de déclaration prononcée par l'Algérie au nom du Groupe africain

(Débat général)

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord, au nom du Groupe africain vous exprimer nos chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de cette 101^{ème} session du Conseil. Nos félicitations vont également aux autres membres du Bureau élus.

Le Groupe africain souhaiterait également rendre un hommage particulier à l'Ambassadeur Strohal pour l'excellent travail qu'il a accompli durant son mandat.

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue aux nouveaux Etats membres, en l'occurrence Saint-Vincent et Grenadines et la République de l'Union de Myanmar. Nous nous réjouissons également de l'adhésion de nouveaux membres observateurs à cette organisation dynamique.

Le Groupe africain voudrait remercier le Directeur général M. William Lacy Swing de son rapport des progrès réalisés au cours de son mandat. Nous souhaitons saisir cette occasion pour renouveler notre soutien à l'action de l'OIM et en particulier à son Directeur général, qui a su par son leadership avisé conférer à la question de la migration l'importance et la dimension requises et pour son approche humaine de cette problématique.

Monsieur le Président,

Tout en mettant en valeur son expérience et son expertise, l'OIM doit également relever les nouveaux défis qui se posent à elle compte tenu de la

complexité des phénomènes migratoires qui apparaissent sur la scène internationale. Le continent africain se trouve particulièrement vulnérable. Une combinaison de facteurs liés à la détérioration des conditions politiques, socioéconomiques et écologiques, les conflits armés, l'insécurité, la dégradation de l'environnement et la pauvreté, ont été autant de causes profondes de la migration et des déplacements forcés en Afrique.

La vulnérabilité du continent africain sur la question de la migration et les efforts à accomplir pour en atténuer l'ampleur constituent de véritables défis, non seulement pour les africains eux-mêmes, mais pour l'ensemble de la communauté internationale. A cet égard, il est clair que la problématique du développement pour ces pays-là demeure incontournable et se présente comme un préalable à toute politique de retour volontaire et de réinsertion. La problématique de la migration doit être ainsi considérée dans ses divers aspects et a besoin d'être appréhendée en termes de droits de l'homme, du principe de la libre circulation des personnes et de contribution au développement.

Le continent africain, aussi bien à travers les Etats qui le composent qu'à travers les Organisations régionales et sous-régionales qui le représentent, a pris conscience de l'urgente nécessité d'établir des politiques migratoires cohérentes aussi bien aux niveaux national, régional que mondial. Depuis quelques années déjà, la question des migrations figure régulièrement dans l'agenda de l'Afrique.

Monsieur le Président,

La vision de l'Afrique sur la migration s'inscrit, notamment, dans le cadre de la Position africaine Commune sur la migration et le développement, adoptée par le Sommet de Banjul en 2006. Ce lien entre migration et développement n'est plus à prouver. Il s'est vu une nouvelle fois réaffirmé à l'occasion du sixième Forum mondial sur la migration et le développement que Maurice a eu le privilège d'abriter pour la première fois dans le continent africain la semaine dernière.

A cet égard le Groupe encourage et soutient la contribution de l'OIM dans le processus de préparation du Deuxième Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement de l'Assemblée générale des

Nations Unies, prévu à New York en 2013. Cette participation sera l'occasion pour mettre à profit l'expérience et l'expertise uniques de l'OIM dans le domaine de la migration et assurer une meilleure répartition des tâches dans la préparation de ce Dialogue. Nous sommes ainsi appelés à coordonner nos positions en vue d'approfondir et d'enrichir ce processus de concertation et de réflexion.

Monsieur le Président,

Notre groupe se félicite de l'engagement des Etats donateurs et de l'OIM, engagement qui témoigne de l'intérêt particulier accordé au continent africain.

Dans ce contexte, il serait nécessaire de donner la priorité à des approches globales et équilibrées pour faire face aux problèmes liés à la migration et favoriser le renforcement des capacités des pays africains à mettre au point des politiques migratoires ciblées et efficaces. Une augmentation significative des financements de projets en faveur de l'Afrique pourrait contribuer à concrétiser un tel objectif.

M. le Président,

Au cours de l'année écoulée, l'OIM a connu des développements importants concernant aussi bien les questions de substance que les questions budgétaires et financières.

Le Groupe salue l'action de l'OIM dans sa réponse aux différentes crises humanitaires, surtout en Afrique. Nous estimons que la mise en place d'un cadre opérationnel de l'OIM en cas de crise migratoire est importante et permettra à l'OIM d'améliorer les besoins d'assistance des migrants en temps de crise et ce à la demande et avec le consentement des Etats membres concernés. Le groupe encourage l'OIM à davantage coopérer avec ses Etats membres pour développer et renforcer leur capacité en cas de crise migratoire.

Le Groupe africain soutient le processus de réformes engagées par le Directeur général. Il se félicite tout particulièrement de la décision de transformation du bureau de Nairobi en un bureau régional. Nous espérons

que les financements requis puissent être mis à disposition pour assurer sa mise en place dans les plus brefs délais.

Le Groupe africain a pris note de la nouvelle stratégie des ressources humaines qui vient d'être élaborée. Cette question mérite cependant une plus grande attention de la part de l'Administration. Notre groupe encourage le recrutement de nationaux issus des Etats membres de l'OIM et invite l'Administration à appliquer le principe de la répartition géographique équitable.

Pour ce qui est de la gestion du Fonds de l'OIM pour le développement, notre groupe apprécie les efforts déployés par l'Administration de l'OIM afin de gérer au mieux le fonctionnement de ce fonds. Nous souhaitons également encourager les pays donateurs à accroître leurs contributions volontaires à ce Fonds, y compris par des contributions affectées.

Enfin, M. le Président, le Groupe africain souhaiterait réitérer son appréciation des efforts de l'OIM visant à sans cesse s'adapter aux besoins spécifiques de ses Etats membres, notamment ceux en développement.

Je vous remercie.